

**Arrêté du 2 mars 2011 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires**  
**NOR : JUSC1105200A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu les articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 4 octobre 2004 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional, chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

*de Bourges et d'Orléans*

M. BOHNERT (Jean-François), avocat général près la cour d'appel de Bourges, titulaire, en remplacement de M. VIOLETTE (Philippe).

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 2 mars 2011

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice  
et des libertés et par délégation,  
Le directeur des affaires civiles et du sceau

**Laurent VALLEE**